

MAI 2021

AGIR

LE MAGAZINE DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE



**HEKS
EPER**

RÉCHAUFFEMENT
SÉNÉGAL MENACÉ
D'INONDATIONS

DROIT INTERNATIONAL
Pour une migration humaine

PAUVRETÉ
Distributions de nourriture à Genève

SOMMAIRE



Le littoral sénégalais et sa mangrove sont menacés d'inondations par le changement climatique; l'eau ne cesse de monter. Photo: Christian Bobst

DANS CE NUMÉRO

- 4 Justice climatique**
*En attendant le déluge au Sénégal
Oui à la loi sur le CO₂*
- 8 75 ans de l'EPER**
Du côté des réfugiés depuis 75 ans
- 12 COVID-19**
Les seniors migrants surfent sur les ondes
- 14 Transparent**
Myanmar: un pays en ébullition
- 16 Pacte mondial sur les migrations**
Peut-on gérer la migration de manière positive?
- 20 Aide d'urgence corona**
La pauvreté montre son visage à Genève
- 23 Collaboration avec les Eglises**
« Au Proche-Orient, les Eglises font face à d'énormes difficultés »

AGIR N°42
MAI 2021
ISSN 2235-0772
Paraît 4 fois par an

COUVERTURE PHOTO
Julie Lovens

ÉDITEUR
Entraide Protestante
Suisse (EPER)

RESPONSABLE
Laurine Jobin

RÉDACTION
Joëlle Herren Laufer

RÉDACTION PHOTOS
Julie Lovens

**GRAPHISME
ET ILLUSTRATIONS**
Joseph Haas et
Corinne Kaufmann-Falk

IMPRESSION
Druckerei Kyburz AG
Dielsdorf

TRADUCTION
Anne-Cécile Biron

RELECTURE
Nathalie Hellen

PAPIER
Nautilus superwhite FSC

TIRAGE
13 800 exemplaires

ABONNEMENT
CHF 10 déduits une
fois par an de vos dons

ADRESSE
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Téléphone 021 613 40 70
Fax 021 617 26 26
www.eper.ch
info@eper.ch

CP POUR LES DON
10-1390-5



CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Depuis des années, le nombre d'êtres humains contraints de fuir leur pays d'origine en raison des conflits violents, des catastrophes naturelles ou de l'absence de moyens de subsistance augmente dans le monde entier avec une régularité alarmante. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la proportion de personnes en fuite a doublé en l'espace de seulement une décennie, atteignant déjà plus de 80 millions de personnes en 2020. Nul besoin d'être prophète pour deviner que les répercussions sociales et économiques majeures du COVID-19 vont continuer à amplifier les flux migratoires au cours des mois et des années à venir. Les défis qui en découleront ne peuvent être surmontés qu'à l'échelle mondiale.

Il s'agit là précisément de l'objectif poursuivi par le Pacte de l'ONU sur les migrations, qui a été signé à Marrakech par 152 pays en 2018. Forte de sa tradition humanitaire, la Suisse a joué un rôle important dans la formulation du Pacte, mais elle a ensuite préféré s'abstenir au moment de l'adopter. Depuis, les débats et les controverses font rage dans notre pays au sujet des répercussions possibles d'une signature. Cet accord, non contraignant sur le plan juridique, indique néanmoins la voie à suivre. Ses opposants n'hésitent pas à brosser un tableau faussé d'une Suisse qui, en signant le Pacte, se verrait déposée de sa souveraineté par la communauté internationale quant à sa politique migratoire.

Le Conseil national et le Conseil des Etats doivent désormais approuver le Pacte sur les migrations. Ce faisant, ils enverront un signal fort pour créer des perspectives visant à diminuer les migrations et les fuites et agir contre la traite des êtres humains. Les pages 14 à 17 de ce magazine vous

expliquent pourquoi, du point de vue de l'EPER, un engagement clair de la Suisse en faveur des principes humanitaires énoncés dans le Pacte sur les migrations devrait aller de soi.

L'exemple de la population vivant sur la zone côtière d'Afrique de l'Ouest montre bien que le réchauffement climatique menace déjà fortement la vie de millions de personnes. Des pays comme le Sénégal voient des pans entiers de leur littoral disparaître au fur et à mesure que le niveau de l'océan s'élève. Dans la région du delta du Saloum, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, la mangrove est luxuriante et abrite des colonies d'huîtres densément peuplées, formant ainsi un « mur de protection » essentiel contre les raz de marée de plus en plus fréquents. Les communautés villageoises locales qui vivent de la récolte et de la vente des huîtres bénéficient du soutien de l'EPER afin d'apprendre à exploiter la mangrove de manière durable. Conformément à notre devise « Petits moyens, grands effets », l'EPER apporte, grâce à ce projet, une contribution importante à la préservation de la biodiversité mondiale, renforçant en même temps la résilience des autochtones face aux conséquences du réchauffement climatique (voir article pages 4 à 7).

Je vous souhaite une bonne lecture, tout en vous remerciant une fois encore de tout cœur pour votre précieux soutien.

« L'engagement de la Suisse en faveur du Pacte sur les migrations devrait aller de soi. »



Peter Merz
Directeur



Les mangroves constituent une ressource et un moyen de subsistance importants pour la population du littoral sénégalais.

EN ATTENDANT LE DÉLUGE

Au fur et à mesure que le niveau de la mer monte, des pans entiers de littoraux disparaissent en Afrique de l'Ouest. Le changement climatique y frappe les personnes les plus démunies de manière particulièrement violente alors que leur part de responsabilité face au réchauffement climatique est relativement faible. Zoom sur le Sénégal.

Texte Judith Macchi & Corina Bosshard
Photos Christian Bobst

Au Sénégal, la mer emporte ce que bon lui semble dans le delta du Saloum. Elle a déjà englouti des plages, des maisons, des arbres, et c'est loin d'être terminé. Depuis les années 60, les températures ont augmenté d'un degré dans le pays. D'ici à la fin du siècle, il faut s'attendre à une nouvelle hausse d'un à deux degrés. Selon les climatologues, le niveau de l'océan va donc s'élever d'au moins un mètre, ce qui ne fera qu'aggraver l'érosion du littoral.

Cette érosion frappe l'ensemble des 6000 km de côtes d'Afrique de l'Ouest entre la Mauritanie et le Cameroun. Elle est dévastatrice car les infrastructures et les activités économiques sont concentrées sur ces zones côtières densément peuplées. Elles abritent plus d'un tiers de la population et génèrent environ 50 % de la production économique. L'élévation du niveau de la mer menace par conséquent l'existence de la population, qui est littéralement assise sur une bombe à retardement.



Les femmes d'une communauté villageoise de la côte sénégalaise cuisinent des huîtres, qu'elles vendent ensuite sur les marchés locaux (photo ci-dessus). Des moules s'attachent sur les racines des palétuviers et sont récoltées à la main.

Outre la question de la montée du niveau des eaux, les problèmes liés au réchauffement climatique sont divers : l'eau de mer s'acidifie en raison de l'absorption de CO₂, les phénomènes météorologiques extrêmes comme les fortes pluies et les tempêtes se multiplient, la saison des pluies dure moins longtemps, tandis que les eaux souterraines et les sols subissent une contamination saline.

Quand le déséquilibre s'installe

L'Afrique est le seul continent à être aussi durement touché par le réchauffement. Sa population en paie le prix fort. Comme Awa Sarr, âgée de 57 ans, qui habite dans la commune de Djirnda, située sur la côte, dans le delta du Saloum. Cette mère de cinq enfants vit de l'élevage et de la vente d'huîtres, de crevettes et d'autres fruits de mer.

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le delta du Saloum est un haut lieu de la biodiversité. Cette zone d'environ 180 000 hectares abrite différentes espèces et se compose d'une mangrove gigantesque, de zones humides, de lacs, de lagunes et de marécages, ainsi que de plages de sables, de dunes, de savanes et de forêts. Avec la hausse des températures, mais aussi en raison de la surexploitation croissante de la nature, cet écosystème risque le déséquilibre, ce qui menace les moyens de subsistance de milliers d'habitants.

Or il serait primordial de préserver la mangrove, cette véritable championne en matière de défense du climat. Elle protège les populations côtières des raz de marée qui ne cessent de prendre de l'ampleur, de la salinité des sols et de l'érosion du littoral, mais elle est aussi essentielle pour la diminution des émissions de carbone, sachant qu'elle en absorbe cinq fois plus que les



forêts à l'intérieur des terres. Malheureusement, la déforestation a fait rage au cours des dernières décennies, transformant les arbres de la mangrove en bois de chauffage.

Rétablir la mangrove

L'EPER et l'Association pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL), organisation partenaire locale, offrent un soutien à 18 villages du delta du Saloum afin de contribuer à la reforestation de la mangrove et de la préserver à long terme grâce à des méthodes durables de gestion. « Autrefois, lorsque nous récoltions les huîtres, nous détachions les racines des palétuviers avec des couteaux, si bien qu'ils mouraient », se souvient Awa Sarr qui, depuis quelques années, est devenue membre du groupe de femmes « Bol-Boly », chargé de la reforestation de la mangrove. « J'ai beaucoup appris grâce aux formations sur la manière de bien gérer les ressources naturelles et sur les techniques de reforestation. »

Sous la houlette de l'APIL et de l'EPER, chaque village met en place un processus participatif pour négocier un plan de protection et de réhabilitation, basé sur des règles claires, régissant l'utilisation des ressources naturelles. Un comité de villageois est élu afin de gérer la mise en œuvre et le respect des plans. « Il me tient à cœur de réparer les dégâts causés et de préserver l'environnement. Je m'implique donc activement en faveur de la campagne de reforestation de nos mangroves. Nous cultivons les plants, sélectionnons les emplacements adéquats pour les planter et surveillons ensuite la croissance des jeunes arbres », explique Awa Sarr.

La nature est un capital majeur

L'une des raisons qui conduit à la destruction de la mangrove est l'utilisation du bois de chauffe. Afin de protéger la mangrove de la déforestation, chaque village plante donc une petite surface d'arbres à croissance rapide afin de disposer d'une source de



combustible. Ce projet encourage par ailleurs la mise en circulation de poêles produits localement, à grande efficacité énergétique, afin de faire baisser la consommation du bois de manière générale.

Aujourd'hui, Awa Sarr est en mesure de vivre de l'élevage et de la vente de fruits de mer ; elle parvient en outre à envoyer tous ses enfants à l'école. Elle sait que la préservation des mangroves est essentielle pour qu'elle puisse continuer à subvenir à ses besoins à l'avenir. Elle a vu en effet de ses propres yeux les populations de poissons et de fruits de mer se régénérer depuis que les ressources sont protégées et utilisées dans un esprit durable. « Je suis prête à m'impliquer dans tous les projets qui préservent l'environnement et notre dignité. Je suis même prête à faire des sacrifices pour y arriver », ajoute-t-elle.

Dans le delta du Saloum, la nature est le capital majeur de la population et, en pensant aussi à l'avenir de ses enfants, Awa Sarr tient à la protéger.

Si l'on compare l'empreinte carbone moyenne d'Awa Sarr avec celle d'une personne résidant en Suisse, elle est infime ; malgré tout, les conséquences du réchauffement climatique menacent d'anéantir ses moyens de subsistance.

Amadou Gueye, directeur de l'EPER au Sénégal (en chemise bleue), contrôle la croissance des plants de palétuviers avec des experts et des villageois. (photo du haut). Des villageois portent des bols de déjeuner à une réunion de village (photo du bas).

SÉNÉGAL

**AXE PRIORITAIRE DE L'EPER :
LE DÉVELOPPEMENT DES
COMMUNAUTÉS RURALES**



Population :

15 900 000

Seuls 42%

Ont accès à de l'eau potable

L'EPER aide les familles sénégalaises d'agriculteurs et d'éleveurs à s'assurer de moyens de subsistance stables pour elles-mêmes et les générations à venir. Dans ses projets, elle met l'accent sur l'accès à la terre, la régénération et la préservation des ressources naturelles, les modes de production durables et l'accroissement des revenus.

OUI À LA LOI SUR LE CO₂!

Le 13 juin, nous voterons sur la révision de la loi sur le CO₂. L'EPER est convaincue qu'un oui nous permettrait de prendre nos responsabilités et d'enclencher les mesures urgentes nécessaires à un avenir climatiquement neutre. Car il s'agit bel et bien d'une question de justice, de justice climatique.

Pendant que la crise sanitaire fait les gros titres en Suisse depuis des mois, la crise climatique progresse sans relâche. Les conséquences du réchauffement climatique se répercutent souvent sur les populations des pays les plus pauvres (voir reportage au Sénégal). Bien qu'ils ne soient responsables que d'une part infime des gaz à effet de serre nocifs, les pays du Sud sont bien plus fortement touchés par la crise climatique que les régions riches de l'Occident.

Même les changements climatiques les plus minimes ont un impact dramatique sur l'alimentation et l'existence des populations établies précisément dans ces zones tropicales ou arides. Les périodes sèches et les saisons des pluies sont décalées, les infestations parasitaires sont favorisées et les tempêtes violentes se multiplient de manière imprévisible, ce qui détruit plus souvent des récoltes annuelles entières et fait de plus en plus de victimes.

Un pas dans la bonne direction

La loi sur le CO₂ constitue l'outil le plus important en matière de protection climatique et permet de fixer les bases de la politique climatique suisse. La révision de cette loi permettra de prendre les bonnes décisions afin de mettre en place des mesures de protection climatique nettement plus efficaces. Elle fixe notamment des objectifs clairs en matière de réduction des émissions, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. C'est un pas essentiel visant à réduire les risques climatiques dans les pays du Sud, ce qui constitue une contribution importante de la Suisse à la justice climatique.

La loi prévoit pour la première fois un fonds pour le climat issu des taxes d'incitation qui pourra financer, entre autres, des missions internationales relevant de la protection climatique. La Suisse sera ainsi en mesure d'apporter une contribution en faveur du financement climatique international à la hauteur de sa responsa-

bilité en la matière. Grâce à la révision de la loi sur le CO₂, la Suisse reconnaît par ailleurs enfin le poids international des émissions dues à ses importations de marchandises. Ces dernières correspondent à deux tiers de l'empreinte carbone de la Suisse.

Assumer ses responsabilités

Même si la Suisse est un petit pays, elle peut et doit assumer ses engagements pris lors de la ratification de l'Accord de Paris, endosser ses responsabilités et s'investir en faveur de la protection du climat. D'un point de vue purement personnel, la Suisse aurait intérêt à le signer car comme pays de montagnes, elle subit aussi de plein fouet l'impact du changement de climat, vu que le réchauffement climatique y est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale en raison de l'altitude du pays. Les phénomènes extrêmes comme les glissements de terrain, les inondations ou les chutes de pierres menacent de plus en plus la population et l'économie. D'autre part, la Suisse fait partie des pays industrialisés qui ont prospéré grâce aux énergies fossiles. Elle détient donc une responsabilité d'ordre historique et son empreinte carbone est lourde. Enfin, il faut mentionner le secteur financier et son rôle important dans le choix de la répartition des investissements. N'oublions pas que la Suisse constitue un centre de la finance mondiale, ce qui lui permet d'exercer une influence considérable.

Il n'y a pas de plan B

Du point de vue de la politique de développement, la nouvelle loi sur le CO₂ présente certes toujours des lacunes, mais un oui reste primordial le 13 juin. Si le non l'emportait, nous devrions faire face à plusieurs années dénuées de mesures et d'objectifs contraignants; or nous ne pouvons pas nous le permettre, sachant qu'il reste très peu de temps pour enrayer la crise climatique mondiale.

AUX CÔTÉS DES PERSONNES RÉFUGIÉES DEPUIS 75 ANS

A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés du 20 juin, l'EPER profite de rappeler que l'engagement en faveur des personnes réfugiées et déplacées est au cœur de son travail depuis sa fondation, en 1946. Les photographies de l'exposition photo de l'EPER, dont les similitudes sont parfois frappantes d'une époque à l'autre, reviennent sur 75 ans de défense des droits et de la dignité des personnes en fuite – en Suisse et à l'étranger.

Texte Corina Bosshard
Photos archives de l'EPER

Famille sans abri en Allemagne, 1948

Au sortir de la seconde Guerre mondiale, les pays voisins de la Suisse étaient confrontés à une immense misère. Survivants des camps de concentration, étrangers en travail forcé, prisonniers de guerre de retour dans leur pays, enfants abandonnés – tous cherchaient dans le chaos d'après-guerre leur famille, un toit ou un travail. L'EPER a tout mis en œuvre pour aider ces personnes. Elle a soutenu des orphelinats, participé à des projets en faveur des personnes déplacées et construit des logements d'urgence et des centres d'aide aux réfugiés.



Femme afghane à la frontière serbo-croate, 2015

En 2015, les médias montraient chaque jour des images dramatiques de personnes sur les routes de l'exil. Ces hommes, ces femmes et ces enfants voulaient désespérément échapper à la guerre, la destruction et la persécution en Syrie et dans d'autres pays du Proche-Orient, poussés par l'espoir d'un avenir meilleur en Europe. Pays de transit, la Serbie accueillait chaque jour des milliers d'entre eux. L'EPER a fourni une aide d'urgence aux frontières avec la Hongrie et la Croatie et distribué des biens de première nécessité comme de l'eau potable, des denrées alimentaires, des médicaments, des vêtements et des chaussures.



Nouveaux Jardins, 2019

Il est aujourd'hui incontesté que les liens sociaux sont indispensables à l'intégration des personnes réfugiées, tout comme la langue et le travail. Chacun de ces trois aspects vient renforcer les deux autres. C'est pourquoi l'intégration sociale fait partie des priorités de l'EPER dans ses projets suisses. Dans les Nouveaux Jardins, par exemple, des tandems de jardinage sont mis en place avec des bénévoles : les personnes réfugiées peuvent ainsi se familiariser avec les us et coutumes suisses, retrouver des repères, tisser des liens d'amitié et consolider leur français ou leur allemand, selon la région. Les bénévoles restent un apport important, qui complète le volet professionnel des projets.

Réfugiés vietnamiens en Suisse, 1979

Les photos choquantes des boat people, entassés sur de fragiles embarcations pour fuir la guerre au Vietnam avaient à l'époque soulevé une vague mondiale d'indignation et de solidarité, jusque sur les rivages suisses. Entre 1979 et 1980, la Suisse a accueilli environ 7000 personnes en provenance du Vietnam et du Cambodge. L'accompagnement et l'intégration de ces personnes représentaient un défi de taille pour les œuvres d'entraide, y compris pour l'EPER. Sans l'implication active de la population, ces organisations n'auraient jamais pu remplir leur mission – offrir un accueil humain. Plus de 700 groupes de citoyennes et de citoyens suisses ont été constitués pour apporter aux personnes réfugiées un soutien au quotidien.



Remise d'une pétition à Berne, 2018

Le nombre de personnes déplacées ou réfugiées dans le monde a atteint 68,5 millions. L'EPER et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés lancent en 2018 la pétition « Des voies sûres et légales pour les réfugiés ». Plus de 38000 personnes ont signé la pétition pour demander que la Suisse assume sa responsabilité humanitaire et qu'elle ouvre ses portes plus largement en accueillant des personnes particulièrement vulnérables venues directement des régions en crise.



Manifestation silencieuse à Berne, 1985

1984 est l'année de la première révision de la loi sur l'asile, entrée en vigueur seulement trois ans auparavant. Alimenté par la peur du chômage et la xénophobie, un durcissement se fait sentir envers les personnes réfugiées et requérantes d'asile. L'EPER s'engage publiquement contre les restrictions croissantes de la politique en matière d'asile et lance un plaidoyer pour une politique d'asile humaine.



Bureau de consultation juridique de Saint-Gall, 2016

L'EPER a connu un bouleversement de ses activités en 2019, avec l'entrée en vigueur de la loi révisée sur l'asile : elle assure désormais une protection juridique lors des procédures accélérées dans les Centres fédéraux de Suisse du Nord-Ouest et de Suisse orientale. Les sept bureaux de consultation juridique de Suisse romande et de Zurich, Bâle, Argovie, Saint-Gall, Soleure et Thurgovie sont en outre chargés de la représentation juridique des personnes requérantes dans le cadre de la procédure étendue. L'EPER continue de s'engager pour des procédures d'asile équitables et apporte aux personnes concernées la protection de leurs droits, conformément au droit fédéral et aux conventions internationales.



Consultation juridique de l'EPER autour de 1985

En 1985, les autorités ont 32 000 demandes d'asile en souffrance ; elles prononcent des renvois même dans les cas de rigueur. La plupart des cantons interdisent aux personnes requérantes de travailler.

« Nous sommes aujourd'hui face à un nouveau problème qui nous occupera pendant de nombreuses années : le nombre croissant de requérants d'asile », écrivait l'EPER en 1982. C'est dans ce contexte qu'elle crée des bureaux régionaux et des consultations pour requérants d'asile pendant la première moitié des années 80.

Journée contre les préjugés, 2009

La Journée du Réfugié 2009 était placée sous le signe du respect. A l'initiative de l'EPER, les œuvres d'entraide suisses ont présenté leurs activités à la gare centrale de Zurich. Des conférences, des débats, des concerts et la construction d'un globe en bambou ont rythmé cette journée trépidante et contribué à son succès.





Le désespoir d'une femme en Yougoslavie, 1992

Les Balkans ont été secoués par les guerres dans les années 90. L'EPER a envoyé l'équivalent de plusieurs millions de francs de biens de première nécessité en Bosnie, en Serbie et en Croatie, puis plus tard au Kosovo. Ces guerres ont entraîné un nouvel afflux de réfugiés. L'EPER a demandé que le droit d'asile prévoie un statut spécial pour les victimes de violences. Elle a soutenu les personnes réfugiées par des projets d'accompagnement, des services de consultation et des aides au retour.



Le désespoir d'une femme au Liban, 2017

Une grande partie des personnes fuyant la guerre se réfugie dans les pays voisins. Or, ces pays n'ont souvent ni l'infrastructure, ni la volonté de les aider et de leur apporter une protection efficace. La guerre en Syrie a poussé 1,5 million de personnes vers le Liban. Des milliers d'entre elles survivent péniblement à Beyrouth, dans le camp de Chatila. L'EPER soutient les familles les plus démunies avec de l'argent ou par la rénovation de leurs logements de fortune.



Journée contre les préjugés, 2018

Dans le cadre de sa campagne nationale « Annoncer la couleur pour une Suisse humaine », l'EPER a organisé en 2018 une grande fête avec danses traditionnelles à la gare centrale de Zurich. Suisses et réfugiés y ont dansé ensemble, gommant les barrières culturelles et les préjugés.

LES SENIORS MIGRANTS SURFENT SUR LES ONDES

Une radio : c'est le nouveau projet initié en début d'année par Age et Migration. De la créativité et un pied de nez au coronavirus, même si celui-ci n'aura pas facilité les choses, jusqu'au bout. Rencontre avec Elma, la responsable du programme transformée pour l'occasion en productrice en cheffe.

Texte Laurine Jobin
Photos Julie Lovens

En période de pandémie, les ondes se révèlent être un moyen efficace pour transmettre de l'information à un large public, surtout quand il s'agit de personnes de 55 ans et plus qui maîtrisent parfois mal l'informatique. Une formule toute trouvée pour le public du projet Age et Migration, présent sur les cantons de Vaud et Genève.

Les ondes, au-delà de la fracture numérique

« L'idée est née d'une séance de réflexion organisée par l'équipe du programme, nous raconte Elma Hadzikadunic, la responsable d'Age et Migration. La problématique mise sur la table était alors simple : il fallait trouver une alternative aux séances d'information organisées d'ordinaire en présentiel et qui peuvent réunir une dizaine de personnes comme trois cents ! ». D'habitude, les séances sont organisées dans les lieux de vie des communautés ciblées, dans des mosquées ou des églises. Mais avec les mesures liées à la pandémie, ceci n'était plus possible. Lors du semi-confinement de 2020, l'équipe a pris le téléphone et contacté individuellement les bénéficiaires via WhatsApp et Viber. Mais « cette façon de faire est rapidement devenue épuisante, concède Elma. Surtout, nous manquons notre objectif d'informer le plus de monde possible sur nos thématiques, liées à la santé et à la sécurité sociale. » Si l'équipe du programme a bien essayé de transposer les séances d'information

grand public sur les plateformes en ligne comme Zoom, le résultat n'était pas au rendez-vous. « Nous avons expérimenté de très près la fracture numérique. Certaines personnes ne connaissent pas ces applications ou n'arrivent pas à créer de compte. D'autres n'avaient tout simplement pas d'ordinateur. » Ces séances devaient dès lors prendre une forme innovante. Elles prirent celle des ondes.

Créativité et agilité radiophoniques

« Une collègue a alors spontanément proposé de faire des émissions radio », raconte Elma. Si tout le monde n'était pas convaincu de prime abord, l'équipe était décidée de tenter l'expérience. « Grâce

aux ondes, on pouvait atteindre un large public de façon simple et efficace. On transmettrait un lien aux bénéficiaires, qui n'auraient qu'à cliquer dessus. » Comme Elma le souligne, en cette période, il faut de toute façon « savoir innover, oser et être créatif ». Grâce à un financement de la Chaîne du Bonheur, l'aventure pouvait donc commencer.

L'équipe « s'est tellement prise au jeu » que le projet a pris de l'ampleur. Ce pilote de quatre mois, de janvier à avril, devrait aboutir, au moment où nous écrivons ses lignes, à la diffusion de huit ou neuf émissions en quatre langues (albanais, portugais, bosnien-croate-serbe et français).



A travers la radio, l'information continue de circuler auprès des personnes migrantes âgées. Pour y prendre part, Luljeta Hajzeraj et Valdet Ballabani (albanophones) ont dû apprendre à maîtriser l'art de la radio.

Du professionnalisme jusqu'aux jingles

Ce projet a été mûri et orchestré avec la ferme volonté d'offrir des émissions radio professionnelles, comme Elma le souligne à plusieurs reprises. Les émissions sont destinées au public cible du projet, soit les communautés albanophones, lusophones, ainsi que pour les personnes parlant le bosnien, croate, serbe et macédonien. Elma a toutefois souhaité ouvrir un peu le champ et une émission se déroule en français « pour toucher, qui sait, d'autres communautés ».

La santé mentale et le droit au travail en temps de pandémie sont aussi des sujets traités et une interview revient sur le parcours migratoire d'un requérant kosovar, aujourd'hui à la retraite.

« Pour les jingles, on a fait appel à un musicien », se réjouit Elma. Du côté de la technique, c'est chez un ingénieur du son professionnel que tout s'enregistre et se monte. Une certaine pression peut-être ? « C'est qu'on ne s'improvise pas animateur radio, déclare en riant Elma. C'est pourquoi une formation d'une journée

l'équipe voulait aussi travailler avec le Consulat du Portugal, « qui ne participe finalement pas en raison de la surcharge de travail ». Topo: « Nous avons dû nous réorganiser, réajuster le contenu et l'angle de certaines émissions et en replanifier certaines. Le virus ne nous aura pas épargnés, jusqu'au bout ! », s'exclame en souriant Elma. Mais la flexibilité et l'agilité paient ; au final, c'est toute l'équipe et les intervenants des émissions radio qui auront le dernier mot, transmis sur un canal intouchable par le COVID-19: les ondes.



Les émissions sont animées par trois duos qui permettent de communiquer en portugais, bosnien-croate-serbe et en albanais. Lidia Saraiva (à gauche) et Joana da Silva (à droite) forment le duo portugais.

Le concept des émissions comprend deux animateurs – choisis parmi les collaboratrices et collaborateurs d'Age et Migration - et un invité pouvant apporter un œil d'expert sur les thématiques abordées. Gordana et Elma forment le duo bosnien-croate-serbe, Joana et Lidia le portugais et Luljeta et Valdet l'albanais. Du côté des thématiques, « ce sont celles que traite d'ordinaire le programme, avec, bien sûr, une perspective « coronavirus », détaille Elma. Une émission est consacrée à la question de la « Convention sur la sécurité sociale entre la Suisse et le Kosovo: quel impact pour les retraités ? » et une autre à la préparation nécessaire avant un retour définitif au pays à la re-

avec une journaliste-animateur radio a été organisée en janvier, au début du projet, pour nous donner les clés et les astuces du métier. »

Être tenace

Alors qu'Age et Migration a décidé mettre en place cette radio pour contourner les interdits imposés par le COVID-19, voilà que le virus a contre-attaqué. En premier lieu, « c'est l'ingénieur du son qui a été contaminé par le COVID-19, relate Elma, puis certains intervenants ont dû annuler leur participation, car ils avaient eux aussi contracté le virus ou avaient été mis en quarantaine », poursuit-elle sur un ton délicatement ironique. Pour ces émissions,

ET LA SUITE ?

A la fin du projet pilote, l'équipe a prévu d'évaluer l'expérience et décidera de la suite à y donner. L'avis du public cible sera important, tout comme l'objectif visé par cette mesure. « Il est évident que ces émissions radio ne remplaceront jamais les contacts directs, en face à face, explicite Elma. Par contre, ce peut être un bon moyen de faire passer des informations de façon ludique et divertissante et aussi, pourquoi pas, de transmettre une information sensible. Beaucoup de sujets tabous, comme la violence domestique ou l'alcoolisme, peuvent difficilement être abordés directement en face. Les ondes permettent de transmettre des messages de manière anonyme. » La suite s'écrira d'elle-même.

En attendant, les émissions sont accessibles en podcasts sur le site internet: eper.ch/age-et-migration

MYANMAR: UN PAYS EN ÉBULLITION

Le 1er février dernier, les militaires ont pris le pouvoir au Myanmar, relégué la cheffe du gouvernement Aung San Suu Kyi en résidence surveillée et décrété l'état d'urgence. Que s'est-il passé dans ce pays qui n'avait connu que de timides réformes depuis 2011 ? Et comment la crise actuelle frappe-t-elle les plus démunis, que l'EPER soutient dans le cadre de ses projets ?

Texte Corina Bosshard
Photos EPER

Il n'aura fallu que 72 heures à peine pour que l'état de choc causé par le putsch militaire s'estompe, cédant la place à un mouvement de désobéissance civile : la population a tout d'abord exprimé sa colère et sa frustration sur les réseaux sociaux, avant de descendre dans la rue trois jours plus tard. Les jeunes Birmans constituent le principal noyau de la contestation. Cette génération vient de connaître une décennie de liberté et n'entend pas laisser le pouvoir aux militaires qui ont tenu le pays d'une main de fer pendant 49 ans. De son côté, la junte militaire a de toute évidence sous-estimé la détermination des résistants et recourt de plus en plus à la violence et à l'intimidation pour réprimer les insurgés.

Des conditions de travail difficiles

Présente au Myanmar depuis quatre ans, l'EPER suit les événements politiques avec inquiétude et espère un retour rapide à la démocratie. « Avant le putsch, la situation était déjà difficile. Les conflits armés entre les militaires et divers groupes ethniques avaient provoqué la déportation interne vers les campagnes de 330 000 personnes, dans des conditions proches des camps de détention, rapporte Julien Brewster, responsable EPER pour le Myanmar. La crise politique récente accroît les souffrances de ces personnes, car leur accès à l'aide humanitaire d'urgence est fortement entravé. De plus, elle a provoqué de nouvelles situations de tensions et de conflits entre militaires et groupes ethniques, entraînant d'autres déplacements de population. »

Malgré le changement de régime, l'EPER poursuit son travail au Myanmar. « Nous nous sentons tenus de continuer à apporter notre contribution, afin que les conditions de vie des minorités ethniques et d'autres groupes marginalisés au Myanmar s'améliorent », indique Julien Brewster. Dans ce pays, l'EPER travaille exclusivement avec des acteurs de la société civile et du secteur privé, notamment des start-up, et non avec le gouvernement militaire. Il convient néanmoins d'agir avec prudence dans un contexte aussi fragile, comme le souligne Julien Brewster : « L'approche adoptée par l'EPER tient compte du conflit et nous est



Dans ce pays essentiellement rural en proie à des troubles après le coup d'état militaire, la population a un besoin urgent d'aide humanitaire.
Photo: Karin Desmarowitz

utile ici : elle nous aide à identifier les éventuelles conséquences non intentionnelles de notre travail et à mettre à profit nos interventions pour désamorcer les tensions. »

Rohingyas : un retour de plus en plus hypothétique

La nouvelle du putsch a douché les espoirs des Rohingyas installés dans des camps de réfugiés au Bangladesh. « Sous Aung San Suu Kyi, les perspectives d'un éventuel retour étaient déjà minces, explique Sebastian Zug, responsable du programme d'aide d'urgence de l'EPER dans les camps de réfugiés Rohingyas. Maintenant, le pouvoir est de nouveau entre les mains des militaires et du général Min Aung Hlaing, à l'origine des violentes attaques qui ont contraint les Rohingyas à fuir le pays durant l'été 2017. Pour que les Rohingyas puissent vivre au Myanmar en bénéficiant des mêmes droits que le peuple birman, il faut un vrai processus de démocratisation et un changement d'état d'esprit vis-à-vis des minorités ethniques au sein de la population birmane. »



LES VOIX DU MYANMAR

Une Birmane et un Australien décrivent début mars leur vécu concernant la situation actuelle dans leur pays et les répercussions à long terme de ce putsch militaire.

« CE PUTSCH A DIVISÉ NOTRE FAMILLE »

Saijai travaille comme collaboratrice locale de l'EPER au Myanmar.

Lorsque j'ai été avertie du putsch militaire, j'ai eu l'intuition que ma vie allait être bouleversée. J'ai prié pour que cela ne soit pas vrai. Depuis, nous essayons d'exprimer notre refus de manière pacifique, par le biais de la désobéissance civile. Mais, jour après jour, les militaires se montrent de plus en plus violents vis-à-vis des manifestants. Afin de disperser les manifestations, les soldats n'hésitent pas à tirer à balles réelles, et à utiliser des gaz lacrymogènes et des grenades assourdissantes. Toutes les nuits, des meneurs de grève et des fonctionnaires du gouvernement ralliés au mouvement de résistance sont arrêtés.

La situation dans l'Etat de Shan, dans le nord du pays, s'est de nouveau dégradée depuis le putsch, car un groupement jusqu'alors allié des militaires s'est soudain solidarisé avec les manifestants, ce qui a provoqué de nouveaux conflits. De plus, les prix des denrées alimentaires sont montés en flèche dans tout le Myanmar : le riz et l'huile coûtent de plus en plus cher. Cette situation entrave la sécurité alimentaire de la population, même ici dans la zone urbaine de Yangon.

Il devient très difficile de se concentrer sur son travail quand la journée est rythmée par le bruit des grenades assourdissantes et qu'une fois la nuit venue, on entend parler des raids des forces armées et des arrestations dans les environs. Ce putsch a également divisé ma famille : mon père était major dans l'armée et j'ai d'ailleurs

grandi dans une base militaire. Mes parents sont donc plutôt favorables aux militaires. Pour moi, c'est insupportable, et j'ai rompu tout contact avec eux et avec les personnes qui soutiennent ce putsch.

Je suis convaincue que la justice finira par l'emporter et que nous pourrions construire un Etat fédéral démocratique.

« UNE TRAGÉDIE POUR L'INVESTISSEMENT »

Hujjat Nadarajah est co fondateur de la start-up birmane « Tun Yat », avec laquelle l'EPER collabore depuis quelques années. « Tun Yat » a mis en place une plateforme de location d'engins agricoles, offrant ainsi aux petits paysans un accès aux tracteurs et autres moissonneuses.

La situation en Birmanie me rappelle la vie à Beyrouth pendant la dernière guerre civile. Les activités semblent se poursuivre plus ou moins normalement. Nous allons au travail, mais nous entendons des explosions de grenades, des échanges de tirs et des récits de pillages, d'arrestations et de morts. Et il y a le couvre-feu toutes les nuits.

Reste que des changements se dessinent et nous donnent une raison d'espérer : des comités de vigilance citoyenne de quartier surveillent le voisinage et la population et fournissent de l'eau et des vivres aux personnes qui en ont besoin.

La solidarité est forte, elle nous unit et nous fait gagner en créativité.

Globalement, nous continuons de louer nos machines aux paysans, comme d'habitude. Nous avons perdu quelques contrats et subi quelques retards logistiques en raison du blocage des routes ou de la fermeture des banques. Certains de nos vendeurs et agents ont rejoint les rangs des manifestants. Par chance, personne n'a été blessé ni arrêté pour le moment.

Il est encore trop tôt pour pouvoir estimer les répercussions à long terme de la nouvelle situation politique sur la population rurale pauvre. Nous constatons toutefois que quelques paysans suspendent ou diffèrent leurs paiements. Et nous recevons de plus en plus de demandes de vivres de la part de familles affamées. Nous craignons que cette crise politique n'affecte avant tout les PME et les personnes plus démunies.

L'incertitude actuelle a également donné un coup d'arrêt à nos projets de développement. Désormais, beaucoup de nouveaux investisseurs préfèrent attendre et voir comment la situation va évoluer. Si les choses ne s'améliorent pas rapidement, nous allons devoir envisager de réduire nos coûts, c'est-à-dire de revoir nos prestations à la baisse. Beaucoup de start-up que nous connaissons ont déjà jeté l'éponge ou se sont délocalisées à l'étranger.

Quoi qu'il advienne, une chose est sûre : notre pays se trouve à un tournant qui aboutira soit à davantage d'unité, soit à une scission. Je souhaite sincèrement que l'unité l'emporte, et que le Myanmar se transforme en un pays paisible et sûr, où les valeurs humaines sont profondément enracinées.

PEUT-ON GÉRER LA MIGRATION DE MANIÈRE POSITIVE ?

Lors de la session d'été 2021, le Conseil des Etats va se pencher sur le soutien de la Suisse au Pacte mondial de l'ONU sur les migrations. Pour l'EPER, le soutien à cet accord international, visant une gestion de la migration plus humaine au niveau mondial, est une évidence.

Texte Andrea Oertli
Photos EPER/András D. Hajdú

Tant que le monde sera touché par les guerres, la violence, la pauvreté extrême et que les répercussions du réchauffement climatique détruiront les moyens de subsistance, des personnes du monde entier seront contraintes de fuir de chez elles et d'émigrer. C'est le constat quotidien de l'EPER dans les pays où elle intervient. Les répercussions économiques de la pandémie du COVID-19 menacent d'ailleurs d'aggraver cette situation.

Défis mondiaux

Les mouvements mondiaux de fuite et de migration entraînent à la fois des tragédies humaines et des défis importants. Les personnes obligées de recourir à des moyens illégaux pour entrer dans un pays, à savoir les personnes migrantes dites en situation irrégulière, sont tout particulièrement confrontées à des violations de leurs droits, à l'exploitation et à des discriminations. Leur situation juridique est souvent confuse, et aucun Etat ne se considère responsable de leur protection.

La majorité des individus qui franchissent les frontières pour fuir la guerre ou d'autres menaces cherchent à se protéger dans les pays voisins, souvent eux-mêmes en voie de développement, qui ne sont pas en mesure de subvenir aux besoins des personnes réfugiées et de leur apporter une protection efficace. Les consé-

quences sont nombreuses : conditions de vie précaires dans des camps, tensions sociales, concurrence, maigres ressources etc.

Responsabilité mondiale

Par ses projets axés sur la coopération au développement et l'aide humanitaire d'urgence, l'EPER s'engage pour soulager la souffrance des personnes concernées. Elle intervient notamment dans le camp pour réfugiés rohingyas, situé dans le sud du Bangladesh, où plus d'1,3 million de Rohingyas ont cherché à se protéger des exactions perpétrées par l'armée birmane. Pour l'heure, un retour au Myanmar n'est pas envisageable. Parallèlement, le gouvernement bangladais refuse d'intégrer les réfugiés rohingyas et estime que ceux-ci doivent retourner dans leur pays. Avec l'aide d'urgence apportée aux camps de réfugiés, un statu quo à vrai dire insoutenable est maintenu depuis des années, et aucune issue à cette catastrophe humanitaire ne s'est dessinée jusqu'ici.

Seules des solutions politiques coordonnées pourraient améliorer à long terme une situation tragique comme celle des réfugiés rohingyas au Bangladesh. Tous les Etats ont la responsabilité commune de trouver des solutions. Le Pacte des Nations Unies sur les migrations a la capacité et l'objectif d'y contribuer.

La Suisse hésite

Alors que la Suisse avait largement participé à l'élaboration de ce pacte, différentes interventions parlementaires ont conduit le pays à se retirer en 2018, au moment du soutien officiel au Pacte. Le Conseil national et le Conseil des Etats ont en effet exigé que cette décision soit adoptée par l'Assemblée fédérale et non par le Conseil fédéral seul. Celui-ci a accepté cette revendication.

A l'occasion de la session d'été 2021, avec un certain retard, le Conseil des Etats débat à présent du soutien de la Suisse au Pacte de l'ONU sur les migrations. Dans l'intervalle, le Conseil fédéral a ré-examiné de manière approfondie le Pacte sur les migrations et sa portée pour notre pays, avant de maintenir sa position de 2018 : il est dans l'intérêt de la Suisse d'accepter le Pacte des Nations Unies sur les migrations. Les objectifs visés par le Pacte sont en accord avec les priorités de la politique migratoire suisse.

EN SAVOIR PLUS ...

Découvrez pourquoi l'EPER soutient le Pacte de l'ONU sur les migrations et quels arguments elle utilise.

Renseignez-vous sur les positions de l'EPER en matière de migration et de fuite.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Pacte de l'ONU sur les migrations ainsi que le papier de position de l'EPER sur la migration sur le site : www.pacte-migrations.ch



JE SOUTIENS LE PACTE SUR LES MIGRATIONS PARCE QUE...

« ...je suis convaincue que le Pacte peut apporter une contribution positive à l'intégration durable des personnes migrantes et à l'égalité des chances en matière de participation à la vie publique dans les Etats d'accueil. Les offres d'apprentissage de la langue et d'insertion professionnelle, tout comme les projets qui facilitent l'intégration sociale des personnes migrantes et les rencontres sont indispensables. Dans ce domaine, la Suisse peut et doit poursuivre ses investissements. »

Olivia Payo Moreno,
responsable du
bureau régional de
Zurich/Schaffhouse



« ...le Pacte appelle les Etats à éliminer toutes les formes de discrimination des migrantes et des migrants. Dans le bureau de consultation de l'EPER contre le racisme et la discrimination en Suisse orientale, nous constatons que les discriminations motivées par le racisme sont encore très répandues au quotidien en Suisse. Sur ce sujet-là, il reste nécessaire de sensibiliser et d'agir. »



Gabriela Alfan,
responsable du
bureau régional de
Suisse orientale

« ...le Pacte appelle à faciliter la reconnaissance des qualifications professionnelles des personnes migrantes. La Suisse investit déjà dans l'insertion professionnelle, mais il faut mieux cibler le soutien pour que les personnes migrantes qualifiées qui possèdent un titre de formation professionnelle ou universitaire obtenu à l'étranger puissent trouver un poste de travail correspondant à leurs compétences en Suisse. L'EPER tente de combler ces lacunes grâce à ses bureaux de consultation pour les personnes migrantes qualifiées, mais cette tâche relève du rôle de l'Etat. »

Ronald Baeriswyl,
responsable du bureau
régional de Berne



LE PACTE DE L'ONU SUR LES MIGRATIONS

Le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », selon sa dénomination officielle, est un accord international. Il ne vise ni à encourager ni à empêcher les migrations, mais à les reconnaître en tant que phénomène mondial, qui doit être organisé sur la base de normes et de pratiques internationales.

Objectifs : le Pacte définit dix principes directeurs et 23 objectifs concernant les migrations, ainsi que des instruments de mise en œuvre. Il mentionne notamment :

- des mesures visant à offrir des perspectives dans les pays d'origine et à réduire les facteurs induisant la fuite ou la migration (appelés facteurs d'incitation) ;
- la lutte contre la traite des êtres humains et l'extension de voies de migration légales ;
- des procédures d'asile rapides et justes, ainsi que la réintégration des personnes migrantes dans leur pays d'origine ou leur intégration à long terme dans leur pays d'accueil.

Remarque : ce pacte est le premier accord international qui appelle à protéger les droits humains de toutes les personnes migrantes, indépendamment de leur statut juridique.

Comment fonctionne ce pacte ? Le Pacte mondial est juridiquement non contraignant, mais politiquement incitatif. En acceptant le Pacte, les Etats adhèrent à ses principes directeurs et à ses objectifs. Chaque Etat établit lui-même les instruments qu'il entend concrètement mettre en œuvre.

Soutien : le Pacte a été adopté le 10 décembre 2018 à Marrakech. Il est soutenu par 152 Etats, tandis que cinq Etats, dont les Etats-Unis, la Pologne et la Hongrie, l'ont rejeté. La Suisse ne s'est pas rendue à la conférence de Marrakech et s'est abstenue, de même que onze autres Etats.

LE PACTE DE L'ONU SUR LES MIGRATIONS ET LA SUISSE

Selon le Conseil fédéral, le soutien au Pacte sur les migrations ne nécessite pas d'action au niveau de la politique intérieure. Toutefois, ce pacte crée un cadre de référence pour une politique d'intégration plus durable et renforce les droits des personnes migrantes en Suisse aussi.

Texte Andrea Oertli

Photos Annette Boutellier, Walter Imhof, Mark Henkey

En 2018, un débat concernant le Pacte des Nations Unies sur les migrations a fait rage en Suisse. Ses détractrices et détracteurs affirmaient qu'il visait à introduire la libre circulation des personnes dans le monde entier, de sorte que la Suisse ne pourrait plus décider de sa propre politique migratoire en toute souveraineté. Les emplois, les acquis sociaux et l'identité culturelle de la population suisse seraient ainsi en danger. Or le Pacte des Nations Unies sur les migrations renforce au contraire explicitement le droit souverain de chaque Etat à contrôler l'immigration de manière autonome. Cet instrument non contraignant n'entraîne pas non plus d'obligations juridiquement contraignantes pour la Suisse, comme le montre une analyse détaillée du Département fédéral des affaires étrangères.

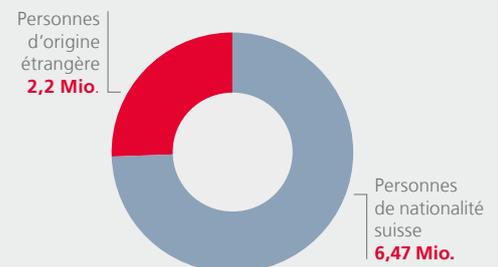
Dans les faits, la Suisse a déjà bien progressé dans la mise en œuvre des objectifs du Pacte de l'ONU sur les migrations. Toutefois, grâce à ses projets en Suisse, l'EPER sait qu'ici aussi, il subsiste des défis dans les domaines de la migration et de l'intégration qui nécessitent des solutions politiques. Le Pacte sur les migrations offre un cadre de référence utile et important pour aborder ces défis, comme l'illustrent les propos des six responsables des bureaux régionaux de l'EPER (pages 17 et 19).

Le défi de l'intégration

Il est indéniable que les personnes migrantes apportent une force de travail, des compétences et des idées qui ont un effet positif sur le développement culturel, économique et social de la Suisse. Mais selon le niveau de formation, l'âge et les ressources individuelles, les personnes migrantes ont plus ou moins de facilité à apprendre la langue, ainsi qu'à s'intégrer sur le marché du travail et dans la société. Souvent, le processus d'intégration demande beaucoup d'énergie et de patience, que ce soit de la part de la population étrangère ou autochtone. En effet, l'intégration est du ressort de toute la société; chaque personne doit ainsi assumer ses responsabilités et participer à sa réussite.

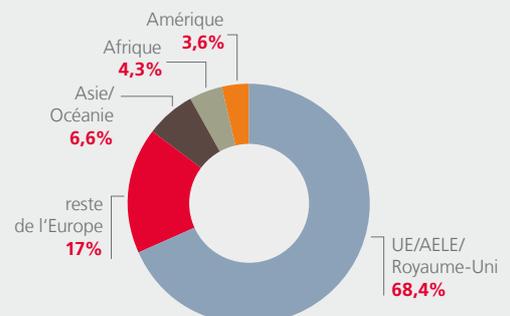
L'EPER encourage par conséquent la Suisse à continuer de réduire les obstacles structurels qui compliquent l'intégration des personnes migrantes, comme le manque d'égalité des chances, les difficultés d'accès au marché du travail et la discrimination structurelle, ainsi qu'à soutenir financièrement la promotion de l'intégration. Quand celle-ci est durable et réussie, la migration est bénéfique à la fois pour la Suisse et pour les personnes migrantes. L'EPER veut aussi apporter une contribution en ce sens par son travail.

Taux de personnes migrantes en Suisse



Sont également comptées dans les personnes de nationalité étrangère celles qui sont nées et ont grandi en Suisse mais qui ne se sont pas fait naturaliser suisses.

Origine des personnes migrantes



La Suisse est donc surtout un pays d'émigration pour les Européennes et les Européens. Source : OFS/SEM 2020



JE SOUTIENS LE PACTE SUR LES MIGRATIONS PARCE QUE...

« ...dans le monde entier, le Pacte encourage les pays à mettre en place des procédures de migration transparentes, équitables et planifiables, comme c'est le cas en Suisse. Ici, une protection juridique gratuite est garantie à toutes les personnes requérantes d'asile. Que celles-ci soient ou non dans une procédure d'asile, les conseils juridiques sont indispensables: ils préservent les droits des personnes requérantes d'asile inscrits dans la législation fédérale et dans le droit international. »

Andreas Burri,
responsable du
bureau régional
d'Argovie/Soleure



« ...le Pacte appelle les Etats à garantir l'accès aux services de base et aux droits humains pour toutes les personnes issues de la migration, quel que soit leur statut de résidence. On estime qu'environ 100 000 sans-papiers vivent en Suisse. L'économie en profite, mais la plupart des sans-papiers travaillent dans des conditions précaires qui violent le droit du travail. La Suisse doit faire davantage pour protéger les droits fondamentaux de ces personnes. »



Olivier Ferrari,
responsable du
bureau régional de
Suisse romande

Les projets menés par les bureaux régionaux de l'EPER renforcent les compétences et l'autonomie des personnes migrantes et soutiennent leurs efforts d'intégration en Suisse.



« ...le Pacte recommande à tous les Etats d'œuvrer à la suppression de la détention administrative pour les mineurs. Actuellement, la Suisse autorise la détention administrative de mineurs entre 15 et 18 ans, et prévoit donc d'émettre une réserve concernant ce point en cas de soutien au Pacte sur les migrations. Je ne suis pas en faveur de cette réserve. Du point de vue de l'EPER, il faut mettre fin à la pratique de la privation de liberté des enfants. »

Ariane Mollenkopf,
responsable sup-
pléante du bureau
régional de Bâle-Ville/
Bâle-Campagne



LA PAUVRETÉ MONTRE SON VISAGE À GENÈVE

A quelques centaines de mètres du quartier des banques, des distributions de nourriture battent leur plein. Entrée dans les coulisses des Colis du cœur où tout est mis en œuvre pour rendre la dignité à quelque 7500 personnes qui ne disposent pas ou plus du minimum vital.

Textes Joëlle Herren Laufer
Photos Julie Lovens

Un bal inhabituel de piétons circule les mercredi et jeudi dans l'austère rue du Stand de Genève, plutôt connue pour son administration des impôts ou sa salle de concert. Nombre de personnes marchent seules, un caddie à la main. Elles contournent le Palladium et convergent dans une ruelle adjacente qui longe le Rhône. C'est par la porte de secours de ce temple des noctambules que s'effectue désormais la distribution hebdomadaire de nourriture la plus fréquentée des Colis du cœur.

Comment ne pas oublier les immenses files d'attente aux Vernets du printemps dernier, lors de la première vague de la crise du corona; des milliers de personnes masquées patientaient pour recevoir des sacs de vivres. Le temps a passé, les associations se sont organisées, et, à l'aube de la troisième vague, il n'y a plus de queues humiliantes, témoin d'une précarité en hausse dans l'une des villes les plus riches du monde. « Nous sommes fiers que les gens ne doivent plus attendre au su et vu de tous. Cet affichage de la pauvreté était très pénible, en particulier pour les bénéficiaires », explique Charlemagne Hernandez, dit Charly, responsable de la coordination des sites des Colis du cœur.

Glissement vers la précarité

Pour pouvoir entrer, outre le masque, les bénéficiaires doivent s'identifier, prouver qu'ils habitent à Genève et que leur revenu est au-dessous du minimum vital. Cette attestation, délivrée par une trentaine d'organismes, dont l'EPER, est valable jusqu'à 26 semaines. Selon Pierre Philippe, directeur des Colis du cœur, le nombre de bénéficiaires a doublé depuis le premier confinement, passant de 3700 personnes à 7500 par semaine. « Ce sont essentiellement des travailleurs pauvres, des personnes sans statut ou des réfugiés. Mais avec le temps, on observe un glissement vers la précarité pour de nouvelles catégories de personnes, comme les étudiants et des personnes qui ont perdu leur emploi, principalement dans le domaine domestique ». En effet, beaucoup n'ont de loin pas récupéré toutes leurs heures de travail perdues depuis le premier semi-confinement.



Des personnes précarisées par la crise du COVID-19 viennent chercher leurs colis alimentaires.

Dans la grande halle du Palladium, l'ambiance est calme et sereine. Huit caisses sont placées en début de parcours pour l'enregistrement des attestations. Puis, munis de tickets, les bénéficiaires passent aux différents postes pour recevoir leurs sacs. Il y a des produits secs: thon, lentilles, riz, sucre, sardines, sauce tomate, pâtes, etc. qui proviennent de la Banque alimentaire de Genève, et des produits frais, locaux et de saison – salade et courge ce jour-là - fournis par l'Union maraîchère de Genève. Il y a aussi des produits d'hygiène, et, pour les jeunes parents, des couches et du lait pour bébé.

Bruno Monteiro, collaborateur des Permanences volantes de l'EPER, discute avec les bénéficiaires de leurs soucis et besoins.



Tisir Algazoul et Mohamad Abduhraman, deux des 120 bénévoles qui prennent part à la distribution de nourriture des Colis du cœur.



Yamouna est en Suisse depuis 12 ans. Elle a perdu son travail avec le COVID-19. Avant la pandémie, elle faisait le ménage d'une famille. Elle vit avec son mari et ses deux enfants.

taires. Mais il n'y a plus de longues queues comme lors de la première vague.

Une aide qui dépanne partiellement

Certains arrivent à tenir la semaine entière avec ces vivres, comme ce père équatorien et sa fille qui viennent chercher des sacs alors que la maman est apprentie en restauration. Pour Jaqueline, originaire des Philippines, qui gagnait quelques CHF 4000 par mois avant le confinement, la chute est rude. Elle ne gagne plus que CHF 1000 car elle a perdu la plupart de ses emplois: « Les Madames ont peur à cause du COVID-19 ». La nourriture qu'elle reçoit via les Colis du cœur lui suffit, mais comment dès lors payer son loyer, les frais médicaux, etc., sans

compter l'argent qu'elle envoie normalement dans son pays pour ses quatre enfants et les études de ses petits-enfants? Actuellement en cours de régularisation, elle ne demande pas d'aide sociale, par crainte de compromettre sa candidature.

Peur au ventre d'être dénoncé

Beaucoup ne recourent pas à l'aide sociale alors qu'ils le pourraient. Ils sont même six fois plus qu'avant dans cette situation selon la Croix-Rouge, car pour obtenir un renouvellement de leur permis, ils doivent justifier d'un revenu suffisant. Parmi les bénéficiaires sans-papiers ou avec des statuts précaires renouvelés chaque année, il y a une méfiance liée au recueil de données via l'informatique. « Pendant le premier confinement, alors que nous donnions des bons d'achats, j'ai été marqué par une femme sans-papiers qui est revenue nous en rendre trois d'un montant de CHF 200. Elle pleurait et a refusé de les garder malgré nos tentatives de la rassurer qu'elle ne risquait rien. La seule chose qui comptait pour elle, était qu'on l'enlève du fichier », témoigne Pierre Philippe.

AIDE D'URGENCE CORONA

Récemment, la presse a fait état de contrôles de papiers lors de distributions de nourriture à Thônex par des douaniers. Même si ceux-ci ne ciblaient pas nécessairement les bénéficiaires, cela a créé une grande panique et ces derniers ont déserté le lieu – qui a d'ailleurs été fermé peu après.

Grande diversité des bénévoles

Depuis octobre, les chiffres sont stables. Quelque 4600 colis sont distribués chaque semaine sur quatre sites à Genève. Une sacrée logistique que Charlemagne et son équipe gèrent de mains de maître grâce à leur armada de bénévoles: pas moins de 120 personnes se relaient entre le mercredi et le jeudi au Palladium. Le shift de 16h réunit les 30 bénévoles qui vont accomplir les distributions pour les quatre heures à venir. Ce qui frappe, c'est la diversité. Il y a des personnes de tous âges, origines, langues, religions. Azimi est un Afghane de 21 ans qui vit depuis trois ans en Suisse. Il s'est porté bénévole pour avoir des contacts et apprendre le français. Lucia, 33 ans, collaboratrice d'une multinationale, vient tous les mercredis à la distribution. Elle profite d'horaires allégés en télétravail: « A Genève, on est vite dans une bulle. Ma famille et mes amis espagnols étaient choqués que la Suisse connaisse une telle situation qu'ils croyaient réservée à l'Espagne. Une telle descente peut arriver à n'importe qui. » Et Charlemagne de compléter: « Il y a aussi des travailleurs culturels ou des restaurateurs qui ont perdu leur boulot, des personnes en dépression qui cherchent une activité pour les sortir de là. Les bénévoles de mêmes communautés nous donnent des feedback sur la composition des colis. »

Leçon d'humilité

Un coin de la salle est réservé aux échanges de nourriture, pour que rien ne se perde. C'est là aussi que les personnes s'organisent pour charger leurs vivres, se défaire des emballages encombrants. Selon la composition de la famille, un caddie, c'est juste. Certains transportent la nourriture dans des valises. Charlemagne ne peut s'empêcher d'être parfois touché. « Quand je vois un homme dix fois plus qualifié que moi chercher ses sacs de nourriture sans se révolter d'avoir tout perdu, c'est une belle leçon d'humilité. » Mais la pandémie ne révèle pas que la précarité des migrants. « Une Suissesse d'une soixantaine d'années venait toujours en retard et négociait des exceptions. On s'est rendu compte qu'elle souffrait de solitude ; ce qu'elle recherchait, c'était le contact humain. »

En mai dernier, quand la crise liée au coronavirus battait son plein, l'Université de Genève a confirmé qu'il y avait un problème d'information sociale pour les personnes précarisées qui ne parlaient pas français. L'aide alimentaire, c'était une chose, mais le nonaccès aux droits était aussi flagrant. Plusieurs associations comme l'EPER, le Centre social protestant, Caritas et d'autres sont venues se relayer aux Vernets pour transmettre des informations sociales de base directement aux personnes, là où elles se trouvaient. En octobre, le Département de la cohésion sociale a décidé de pérenniser cette action d'information. L'idée est de sortir des bureaux pour aller là où sont les gens.

A quand le bout du tunnel ?

C'est la tâche que remplissent les Permanences volantes de l'EPER. Ainsi, elles sont présentes à certaines distributions de

nourriture pour donner de l'information sociale. « L'équipe des Permanences est aussi là pour être à l'écoute des personnes qui souhaitent s'exprimer et répondre à leurs inquiétudes dans leur langue », précise Lisandro Nanzer, responsable du projet. Bruno Monteiro, un des collaborateurs, les aborde en espagnol, portugais, anglais ou français. Très chaleureux, il va directement au-devant des gens avec naturel pour faciliter le premier échange et établir un lien. En fonction des problématiques exprimées, il les oriente vers les différentes associations et institutions du réseau socio-sanitaire genevois. L'idée est aussi de les informer qu'en cas de besoin, ils peuvent faire appel aux Permanences volantes pour des conseils personnalisés concernant l'accès aux soins, les formalités de régularisation ou d'autres aides accessibles. Camila Andenmatten, stagiaire, travaille à ses côtés: « Si l'on reste assis derrière un guichet, les gens ne vont jamais venir nous demander quoi que ce soit. En allant à leur rencontre, on instaure un climat de confiance et donne la possibilité de demander de l'aide. »

Mais la pandémie n'est pas terminée et les besoins préexistants continuent de s'exacerber. Et Lisandro Nanzer de conclure: « La crise du coronavirus est loin d'avoir rendu son dernier soupir et la précarité résultante ne semble pas être en recul. Pour toutes les personnes concernées, qui ne peuvent accéder à aucune forme d'aide étatique, il est primordial qu'elles sachent à qui s'adresser et surtout qu'elles soient rassurées de pouvoir compter sur la solidarité. » En ce sens, il est essentiel de poursuivre, voire de renforcer les collaborations entre les différents acteurs sociaux, tant étatiques qu'associatifs, à l'image des distributions alimentaires des Colis du cœur.

UN ENGAGEMENT DURABLE VOUS TENTE ?

Avec un parrainage « Solidarité avec les personnes précarisées en Suisse », vous aidez celles et ceux qui vivent en marge de la société à remobiliser leurs propres forces. Arrivées il y a peu en Suisse, ou désarçonnées suite à un coup du sort, ces personnes ont besoin de soutien. L'EPER leur propose des cours ciblés, des conseils, des possibilités d'échanger et de participer à des stages qui contribuent à l'intégration sociale. Plus d'infos sur la page de couverture d'agir.

Contact: Anne-Marie Fuchsluger, tél. 021 643 40 23,
parrainages@eper.ch

« AU PROCHE-ORIENT, LES ÉGLISES FONT FACE À D'ÉNORMES DIFFICULTÉS »

Implantée depuis des décennies à l'Est, l'action de l'EPER auprès des Eglises réformées se développe au Proche-Orient, nourrie d'échanges de savoirs et d'expériences. Bettina Filacavano s'est entretenue avec Tabea Stalder, responsable de programme.

Auparavant, l'EPER travaillait surtout avec les Eglises d'Europe de l'Est. Depuis quand est-elle active au Proche-Orient ?

Un tournant s'est opéré il y a quatre ans, lorsque l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) a élargi le mandat stratégique de collaboration avec les Eglises afin de mettre davantage l'accent sur le Proche-Orient.

Qu'implique exactement la collaboration avec les Eglises, s'agissant du Proche-Orient ?

Nous poursuivons au Liban et en Syrie la même stratégie qu'en Europe de l'Est, avec trois priorités thématiques : l'intégration des groupes de population socialement défavorisés, l'encouragement d'une vie paroissiale dynamique et le renforcement des liens entre les Eglises d'ici et de là-bas.

Quels sont les avantages à avoir des Eglises pour partenaires ?

Plutôt que d'être portés par des individus isolés et d'autant plus exposés, les projets impliquent des paroisses entières et réunissent des personnes de tous âges, sans distinction de milieu social. Les paroissiens font partie intégrante de la société locale, c'est un atout pour la viabilité des projets sur le long terme.

Pourquoi ces organisations ont-elles besoin du soutien de l'EPER ?

Les Eglises du Proche-Orient font face à d'énormes difficultés. Elles ont très peu de paroissiens, et pourtant elles sont très impliquées dans les domaines social et éducatif. Au Liban, la crise financière est dramatique et a fait basculer dans la pau-

reté de larges pans de la classe moyenne. Toujours plus de Libanais, et surtout des jeunes formés, quittent le pays définitivement. En Syrie, après dix années de guerre, le manque d'infrastructures est patent dans tous les domaines (santé, éducation, économie, politique, etc.) et la paix y est toujours instable. Si la minorité chrétienne s'est encore affaiblie, elle a besoin de l'Eglise pour retrouver des repères. Le nombre d'écouliers dans les structures chrétiennes et les Eglises partenaires a presque doublé. Le soutien de l'EPER est décisif dans ce contexte.

De quelles formes de soutien les Eglises partenaires ont-elles besoin en ce moment ?

Ces Eglises, qui se sentent oubliées de la communauté internationale, ont besoin de ressources, de motivation et d'un accompagnement minutieux dans leurs

projets. Les relations directes et les rencontres sont précieuses, de même qu'un soutien spirituel à travers la prière pour les aider à garder espoir et leur donner la force de répondre à toute la détresse à laquelle elles sont confrontées.



Tabea Stalder, responsable de la coopération avec les Eglises : « Nous voulons nous engager à long terme au Liban et en Syrie. » Photo : EPER

PARTENARIAT ENTRE ÉGLISES ?

Les paroisses intéressées par un partenariat d'Eglise peuvent s'adresser à Adeline Wehrli en lui écrivant : adeline.wehrli@eper.ch ou en appelant : 021 613 40 83. Compte pour les dons aux Eglises au Proche-Orient : CP 10-1390-5, mention « Collaboration avec les Eglises ».



OFFREZ DONC
une chèvre
à vos proches.

ET AIDEZ
AINSI DES
PETITS
PAYSANS.

offrir-son-aide.ch



Petits moyens, grands effets.

